

crive pas les arguments assez faibles objectivement, passe encore ; mais la forme en est si déferente, le ton si plein d'humble courtoisie, qu'on ne se défendra qu'à demi de l'approuver et qu'on ne nous pardonnerait pas d'avoir laissé dans l'ombre ce petit chef-d'œuvre d'une fine apologie et d'une souplesse consommée.

*Fesch à Madame Fitz-James de Chimay, princesse de l'Empire, rue de Varennes, faubourg Saint-Germain, n° 31, à Paris.*

12 mars 1806.

« M. de Caraman est resté plus d'un mois à Rome. Je l'ai accueilli ; il a même été reçu avec bonté par Sa Sainteté. Personne ici n'a dû mettre en doute la validité de son mariage et ce n'est que depuis votre lettre que j'apprends qu'on y met des oppositions. La célébrité de Madame Tallien n'est point un titre d'exclusion pour Sa Sainteté, qui, comme un père tendre, reçoit ceux qui reviennent de leurs égarements. Pour moi, il m'était agréable de faire des honnêtetés à M. de Caraman et je ne devais pas l'offenser en excluant de ma société celle qu'il présentait pour sa femme, ayant été reçue par le cardinal de Bayane qui connaissait plus particulièrement la famille Caraman.

« Du reste, les honnêtetés qu'on leur a faites ici ne font rien au fond de l'affaire ; mais je suis vraiment désolé que cela puisse vous causer de la peine. Je vous l'aurais sans doute épargnée et, sans entrer dans une affaire qu'il ne m'appartient pas de juger, la haute estime que vous commandez par votre piété et par vos vertus m'en aurait fait un devoir.

« Croyez, Madame, que je saisirai toujours avec empressement les occasions de vous donner des témoignages du profond respect et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc. ».

A Berlin, on ne pensait pas tout à fait comme à Rome, et si les concessions et les avances du plénipotentiaire y avaient été divulguées, elles n'auraient sûrement pas obtenu l'agrément du souverain qu'il représentait. Instruit de l'alliance Caraman-Tallien, Napoléon, qui résidait alors dans la capitale prussienne, dicta pour Joséphine une lettre des plus vives, où éclate à plume violente le plus foudroyant dédain ; elle a été citée cent fois, en voici les deux lignes caractéristiques : « Je te défends de voir Madame Tallien